



*Paris, le 7 mai 2025*

## **Communiqué de presse**

# **Barrage de Meaux : VNF engage des travaux d'urgence et abaisse le niveau de la Marne**

**En raison d'une baisse sensible des débits de la Marne liée aux conditions météorologiques et à la suite à d'avarie sur le barrage de Meaux, Voies navigables de France (VNF) engage des travaux d'urgence. L'avarie empêche de relever complètement le barrage et de maintenir la Marne à son niveau habituel sur 20 km, entre Meaux et Isles-lès-Meldeuses. Les travaux de réparation nécessitent d'abaisser temporairement le niveau de la rivière de façon importante à compter du 9 mai 2025. La navigation sera interrompue à partir du 9 mai à l'exception de certaines activités nautiques.**

## **Des travaux d'urgence**

Pour effectuer en urgence les inspections subaquatiques et les travaux de réparation, VNF va procéder à un abaissement progressif du niveau de la Marne, de 30 à 40cm par jour, à partir du 9 mai, entre Meaux et Isles-Lès-Meldeuses ainsi qu'entre Isles-Lès-Meldeuses et Saint-Jean-les-Deux Jumeaux. La baisse la plus importante pourra atteindre 3m à l'amont immédiat du barrage.

A l'issue des travaux de réparation, le niveau de la Marne sera progressivement ramené à la normale.

Les travaux seront réalisés en prenant les précautions nécessaires à la préservation de la biodiversité et conduits en concertation avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et la Fédération de Pêche (FDPPMA 77).

VNF se mobilise pour limiter la gêne occasionnée aux usagers et aux professionnels de la voie d'eau. Ses équipes sont en contact régulier avec les autorités locales et les acteurs économiques pour anticiper au mieux les impacts.

## **Le barrage de Meaux, à quoi sert-il ?**

Le barrage de Meaux, situé à l'aval de la boucle de Marne, est un ouvrage hydraulique qui permet de soutenir le niveau d'eau de la Marne depuis Meaux jusqu'au barrage d'Isle-lès-Meldeuses, sur un linéaire de 20km. Ce barrage garantit le maintien d'un niveau d'eau suffisant tout au long de l'année et assure plusieurs fonctions pour les usagers et la collectivité :

- La navigation des bateaux de marchandises et de passagers ;

- L'approvisionnement en eau potable de l'agglomération melloise ;
- Le soutien des nappes en été ;
- L'alimentation en eau du canal de Chalifert ;
- Les activités nautiques et de loisirs ;
- Le maintien de la biodiversité.



## À propos de Voies navigables de France

**Voies navigables de France (VNF)** est l'établissement public chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières.

À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

Notre ambition est de moderniser et valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous.

En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, nous œuvrons notamment pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.



## CONTACTS PRESSE

**Voies navigables de France - Direction territoriale Bassin de la Seine et Loire aval**

David GERSEN 07 60 04 05 20 [david.gersen@vnf.fr](mailto:david.gersen@vnf.fr)

Corinne SPINER 06 23 02 09 35 [Corinne.spiner@vnf.fr](mailto:Corinne.spiner@vnf.fr)